



Fonds Monétaire International - FMI Centre Régional d'Assistance Technique

Renforcer les capacités macroéconomiques et financières en Afrique de l'Ouest

AFRITAC de l'Ouest



Tél: +(225) 20.20.89.87

Fax: +(225) 20.20.89.60

site Internet : www.afritaouest.org



Contexte

1. À quels pays et institutions sont destinés les services offerts par l'AFRITAC de l'Ouest

Inauguré en 2003, l'AFRITAC de l'Ouest se situe à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Il couvre la Guinée, la Mauritanie et les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo), ainsi que cinq institutions de l'UEMOA (la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'Agence de régulation du marché financier de l'UMOA (AUT), le Secrétariat général de la commission bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine, la commission de l'UEMOA et le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF)).

2. Que fait l'AFRITAC de l'Ouest et quels sont ses engagements

Une mission claire

L'AFRITAC de l'Ouest (AFW) soutient la conception et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques et financières saines, ainsi que les réformes structurelles visant à encourager **la croissance et la réduction de la pauvreté**, renforcer **l'intégration régionale**, sécuriser **les financements nécessaires à la réalisation des Objectifs de développement durable** et privilégier **la création d'un environnement économique favorable** à l'emploi et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Des services de qualité

L'AFRITAC de l'Ouest vise l'excellence en matière d'assistance technique et d'amélioration des capacités au niveau de la sous-région. À cette fin, il :

- **participe au renforcement des capacités** des cadres des administrations des pays et institutions membres,
- **reste à l'écoute de ses membres** afin d'adapter ses services à leurs besoins et à leurs capacités,
- **travaille avec des experts hautement qualifiés**, dont les travaux sont contrôlés par les services centraux du FMI,
- **coordonne ses activités avec celles des autres partenaires au développement** pour mutualiser les efforts et créer des synergies,
- **communique efficacement** pour donner de la visibilité à ses activités et au soutien que lui apportent les partenaires au développement.



Banque européenne d'investissement
La banque de l'UE



3. Comment fonctionne l'AFRITAC de l'Ouest

- Sa structure générale** Le fonctionnement de l'AFRITAC de l'Ouest est supervisé par un comité d'orientation (CO) composé de représentants des 10 pays membres, des partenaires au développement et du FMI. Le CO donne des orientations stratégiques au centre et fait des commentaires sur la qualité de l'assistance technique.
- Son équipe dirigeante** Les activités de l'AFRITAC de l'Ouest sont conduites par une **équipe composée d'un coordonnateur**, responsable de la gestion des opérations du centre selon les orientations stratégiques du CO et sous la supervision du FMI, et de **dix conseillers résidents**, soutenus par une équipe administrative. Selon les besoins, l'AFRITAC de l'Ouest fait parfois appel à des experts de court terme.
- Son fonctionnement** Sous la responsabilité du coordonnateur, qui veille à ce que le travail du centre corresponde à la stratégie du FMI en matière de renforcement des capacités et aux orientations du CO, les conseillers résidents soutiennent la mise en œuvre de réformes structurelles par les pays membres et institutions couverts par l'AFRITAC de l'Ouest. À ce titre, ils :
- **préparent et mettent en œuvre les programmes de renforcement des capacités** adaptés aux besoins des bénéficiaires,
 - **assurent le suivi** de la mise en œuvre des recommandations de l'assistance technique,
 - **suivent le travail des experts de court terme**, avec l'appui des départements d'assistance technique du FMI en cas de besoin,
 - **collaborent avec d'autres experts** des institutions sous-régionales ou financées par des partenaires au développement afin de renforcer l'efficacité de l'assistance technique.

4. Quels sont les principaux domaines d'intervention de l'AFRITAC de l'Ouest

L'AFRITAC de l'Ouest intervient dans les six domaines suivants, relevant tous de la compétence du Fonds monétaire international, à savoir : **l'administration de recettes, la gestion de dépenses, la gestion de la dette et le développement des marchés financiers, les statistiques macroéconomiques, la supervision et la restructuration bancaires et l'analyse et les prévisions macroéconomiques.**

L'administration de recettes

Pourquoi ?

Renforcer les administrations des douanes et des impôts, essentiellement à travers des mesures visant à élargir l'assiette et à lutter contre l'évasion fiscale.

Les activités de l'AFRITAC de l'Ouest dans ce domaine couvrent les administrations des douanes et des impôts. Elles portent sur les principaux axes suivants :

- L'amélioration de l'efficacité dans la détermination de la valeur, dans la classification tarifaire et dans le contrôle de l'origine,
 - L'appui à la dématérialisation en vue de sécuriser et de simplifier la chaîne du dédouanement,
 - Le renforcement des dispositifs de suivi et de contrôle des régimes suspensifs et des exonérations,
 - La consolidation du concept de segmentation fiscale.
-

La gestion des dépenses publiques

Pourquoi ?

Renforcer la préparation du budget et améliorer son exécution et son contrôle. Améliorer la couverture et la qualité du *reporting fiscal* et renforcer l'intégration du cadre de gestion des avoirs et des engagements.

Dans ce domaine, les activités du centre portent sur la gestion des dépenses et sur la comptabilité publique. Elles couvrent :

- Le renforcement de la préparation du budget pour en améliorer la sincérité, la transparence et la pertinence,
- L'amélioration de la formulation des documents de programmation pluriannuelle du budget,
- La mise en œuvre du budget programme,
- L'optimisation de l'efficacité de la gestion des investissements publics,
- L'amélioration de la qualité comptable et de la gestion de la trésorerie.

La gestion de la dette publique et le développement des marchés financiers

Pourquoi ?

Soutenir la préparation des stratégies de gestion de la dette à moyen terme et contribuer au développement des marchés des titres publics.

Les principaux axes d'intervention dans ce domaine sont :

- La formulation de stratégies de dette performantes,
- Le développement du marché des titres publics,
- Le soutien à la mise en place des cadres de gestion de risques liés au portefeuille de la dette,
- Le renforcement de la capacité à évaluer l'accès aux marchés internationaux de capitaux,
- Le renforcement des capacités au niveau des institutions dont les activités portent sur le marché financier de l'Union monétaire ouest-africaine.

La supervision et la restructuration bancaires

Pourquoi ?

Développer et renforcer les normes prudentielles et les réglementations bancaires, adopter un système de gestion basée sur les risques et moderniser les autres processus de supervision bancaire.

Dans ce domaine, l'assistance technique a pour objectif de :

- Mettre en œuvre la supervision basée sur les risques,
- Renforcer les dispositifs de résolution de crises bancaires,
- Appuyer les actions destinées à mettre en place des systèmes d'alerte appropriés pour mieux identifier et surveiller les risques de nature systémique,
- Adopter des normes internationales d'informations financières.

Les statistiques macroéconomiques et financières

Pourquoi ?

Renforcer l'élaboration et la dissémination de données macroéconomiques et financières pour la prise de décision, ainsi que la conformité aux normes statistiques internationalement acceptées.

Les activités de l'AFRITAC de l'Ouest dans ce domaine couvrent les statistiques de finances publiques et celles du secteur réel. Elles visent notamment :

- La préparation du tableau des opérations financières de l'État (TOFE) base *Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP) 2001/2014*,
 - L'amélioration des données sources et des techniques statistiques ainsi que le renforcement de la cohérence entre les comptes nationaux et d'autres données macroéconomiques,
 - L'élaboration d'une nouvelle année de base dans le cadre de la migration vers le *Système de comptabilité nationale 2008*,
 - L'amélioration des indicateurs infra-annuels.
-

L'analyse et les prévisions macroéconomiques

Pourquoi ?

Améliorer les capacités institutionnelles pour l'élaboration, l'analyse et le suivi des politiques économiques.

Les principaux axes d'intervention sont :

- L'amélioration de la disponibilité et de la qualité des analyses macroéconomiques,
 - Le renforcement de la préparation et de l'analyse des cadrages macroéconomiques à moyen terme,
 - L'amélioration de la qualité des données nécessaires à la modélisation macroéconomique,
 - La mise en place de structures institutionnelles solides pour appuyer la prise de décision en matière de politique économique.
-



Page Facebook AFRITAC de l'Ouest
<https://www.facebook.com/AFRITACOuest/>